

Suite de la page 2

Le Président du CMJD rassure

Trois jours après le changement de régime, le Président du CMJD, a reçu les représentants de tous les partis politiques reconnus. Ely Ould Mohamed Vall ne s'est pas prononcé sur le gouvernement d'union nationale de transition demandé par une majorité de l'opposition, mais, sur un autre plan, il est allé au-delà des doléances contenues dans les déclarations d'après putsch. Les futures mesures promises par le Colonel Président seront déterminantes de la transparence des élections à venir.

En effet, la non participation des membres du CMJD et de ceux du futur gouvernement à ces élections est de nature à régler la partialité de l'Administration tant décriée par l'opposition depuis le début du processus démocratique. Mieux, il a été question aussi d'une commission nationale indépendante de supervision des élections, de la réduction du mandat du futur président de la république, de l'introduction dans la nouvelle constitution qui sera adoptée par référendum dans une année, d'une disposition faisant obstacle à toute remise en cause de cette limitation, la suppression de l'article 104 et la tenue d'élections générale (présidentielles et législatives) dans deux ans.

Rappelons que plusieurs de ces engagements pris par le Président du CMJD faisaient partie des points de désaccord lors du récent forum sur les valeurs démocratiques et la citoyenneté.

Les partis politiques, incapables de s'entendre sur un minimum pour parler de la même voix au nouveau régime, sont quand même sortis de cette première rencontre avec des garanties fermes sur quasiment toutes leurs revendications concernant le processus électoral. Ils ont jugé les propos du président du CMJD rassurants.

Cependant, si au sujet des modalités d'organisation des élections, les formations politiques sont sur la même longueur d'onde la transparence, en principe ne nuit à personne - en sera-t-il de même concernant d'autres problèmes ?

Les déportés

et le passif humanitaire

Sur les ondes de RFI, le Porte-parole de l'AJD et le Président du PLEJ ont réaffirmé la nécessité de trouver une solution à ces deux problèmes pendants. L'UFP, dans son dernier communiqué, en date du 05 Août, parle de "mesures nécessaires à la réconciliation dont, entre autres, le retour des déportés et réparations requises..." Ces deux questions font aussi partie des principales préoccupations de l'APP et du RFD. L'histoire de la Mauritanie n'ayant pas commencé le 03 Août, rappelons que parmi les problèmes ayant fait l'objet de consensus lors des travaux des commissions issues du forum sur les valeurs démocratiques et la citoyenneté, figurait, implicitement, ceux des réfugiés et du passif humanitaire. Le règlement de ces problèmes, restés en travers de la gorge de beaucoup de Mauritanien, sera un véritable bond vers une réelle unité nationale.

Les relations avec Israël

Parmi les raisons du mécontentement vis-à-vis de l'ancien régime, la question de la normalisation avec Israël figurait en bonne place. Les relations diplomatiques avec Israël sont, entre autres à l'origine de l'agitation islamiste et, selon certains observateurs, de la tentative de putsch du 08 juin.

Sans y avoir fait référence dans leur communiqué d'après 03 Août, les islamistes attendent certainement du CMJD qu'il remette en question les relations de la Mauritanie avec l'Etat hébreu. L'image du Colonel Ely Ould Mohamed Vall en compagnie de l'Ambassadeur d'Israël, leur a certainement fait froid dans le dos.

D'aucuns pensent que l'éventualité de la rupture de cette relation représente un dilemme pour le CMJD. Elle supposerait un froid avec les Etats Unis dont le soutien pour la gestion de cet après putsch est quand même important. Et, dans le cas du maintien de ces relations, les islamistes et tous ceux qui s'étaient opposés à Taya à cause de leur établissement se dresseront contre le Conseil Militaire.

C'est pourquoi, à en croire certaines sources, la libération des islamistes est une mesure d'apaisement qui servira de contre poids au maintien des liens avec

l'Etat hébreu.

Libération des auteurs du putsch du 08 juin

Mohamed Ould Cheikhna, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par contumace à l'issue du procès des auteurs du coup d'Etat manqué du 08 juin, a demandé aux nouvelles autorités de concerter son coauteur, Saleh Ould Hannena, détenu pour la même peine et la même raison. Pour ce faire, encore faut-il que ce dernier soit libéré. L'histoire de la Mauritanie n'ayant, encore une fois, pas commencé le 03 Août 2005, l'on se rappelle qu'au lendemain du verdict épargnant Hannena et consorts de la peine capitale requise par le parquet, ils étaient nombreux à saluer l'indépendance et des juges de Ouad Naga. Cette indépendance de la justice ne voudrait-elle pas que la remise en question d'une décision rendue souverainement par un tribunal qui n'a dit que le droit, se fasse dans les règles de l'art, le respect des lois, des procédures ? Ce respect des

formes, ce n'est certainement pas d'aller ouvrir les portes du pénitencier et de dire aux condamnés : "Sortez ! vous êtes libres." Seule le Président de la République, par le droit de grâce, peut faire bénéficier un condamné, en dernier ressort, d'une remise de peine. Cette voie serait d'abord plus décente, plus respectueuse des droits des parents des victimes civiles et militaires du 08 juin. Ensuite, nous sommes encore dans un Etat dont la continuité est un principe sacro-saint.

Et, à ce titre, pour l'éventuelle libération de détenus politiques ayant fait l'objet d'une condamnation définitive, comme pour toute autre question, il serait maladroit de vouloir faire table rase. Certains nihilistes commencent déjà à parler de la fermeture des salles d'alphabétisation et des maisons du livre. Certes, la performance récente des alphabétiseurs de Monguel-2000 adultes ont appris à lire et à écrire en 6 mois - ça fait pas très sérieux, mais en la matière, il y a un début sur lequel il faut s'appuyer pour avancer. Les maisons du livre existent avec un personnel et des lecteurs. Demander leur fermeture, c'est faire preuve de peu de discernement.

KHALLOUB.DIAGANA
KHALIOUBI@YAHOO.FR